



Association Cassandra Contre la Leucémie
« Parce que d'un malheur peut naître l'espoir »

Présentation de l'Association

*ACCL - 43 rue Franklin - 69002 Lyon - siege@associationcassandra.org
www.associationcassandra.org - facebook.com/associationcassandra
Association de Loi 1901 à but non lucratif n°W691089035
SIRET : 815 172 374 00010 - APE 9499Z*

Version : Avril 2016

CASSANDRA : INSPIRATRICE DE L'ASSOCIATION



Cassandra BROUTIN est née le 18 novembre 2014. A l'aube de sa vie, le 22 janvier 2015, les médecins de l'Institut d'Hématologie et d'Oncologie Pédiatrique de Lyon (IHOP) lui diagnostiquent une leucémie lymphoblastique aiguë de type B.

La **leucémie du nourrisson** représente **dix cas par an en France**. Cette leucémie est beaucoup plus **complexe** que les leucémies d'enfants plus âgés ou d'adultes, car elle possède une certaine immaturité.

Cassandra est alors hospitalisée en **chambre stérile** pour recevoir un traitement par **chimiothérapies**.

Dès le début de sa maladie, les parents de Cassandra créent une « page Facebook » (facebook.com/lecombatdecassandra) pour faire connaître **le combat de Cassandra** contre la leucémie, et ainsi sensibiliser le plus grand nombre aux **dons de vie** : dons de sang, de plaquettes, de plasma, de moelle osseuse et de sang de cordon.

En septembre 2015, après huit mois d'hospitalisation en service protégé, Cassandra est de retour chez elle, mais sans être guérie. **Les traitements n'ont pas fonctionné.**

Cassandra reçoit alors des chimiothérapies palliatives pour contrôler et stabiliser le cancer, faute de traitement.

En février 2016, Cassandra bénéficie d'une ATU (Autorisation Temporaire d'Utilisation) délivrée par l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament pour un nouveau traitement par immunothérapie.

Si les différentes phases du traitement par immunothérapie sont concluantes, une **greffe de moelle osseuse** pourrait alors être envisagée. Dans cette perspective, Cassandra n'a, à ce jour, **aucun donneur compatible** en France.

Sa famille, ses proches et les nombreuses personnes qui suivent son combat quotidien gardent **espoir**.

Face à l'élan de générosité et de soutien engendrés par la médiatisation de la page Facebook de Cassandra, ses parents décident d'officialiser ce combat par la création de l'Association Cassandra Contre la Leucémie.

Si la force de Cassandra a inspiré l'association, celle-ci est d'intérêt général et vise à changer le quotidien de l'ensemble des enfants atteints de cancers et leurs familles.

L'ASSOCIATION

L'« Association Cassandra Contre la Leucémie » (ACCL) a été créée le 4 octobre 2015 par Xavier BROUTIN et Elodie CALVANO, les parents de Cassandra BROUTIN, petite fille atteinte d'une leucémie.

L'Association Cassandra est d'intérêt général, de Loi 1901 à but non lucratif. Elle a vocation à amplifier, développer et renforcer tous les combats pour la vie, pour la lutte contre la leucémie du nourrisson et les cancers pédiatriques.

Le Bureau de l'association :

Le Bureau de l'Association Cassandra Contre la Leucémie est composé de trois membres :

- Monsieur Xavier BROUTIN, Président,
- Madame Elodie CALVANO, Trésorière,
- Madame Nadège IMBERT, Secrétaire.

Le Bureau a nommé Madame Marion LEPAGE au poste de Directrice Générale de l'association.

L'association a pour objet :

- de concourir à la lutte contre les cancers pédiatriques dont la leucémie en contribuant au financement de la recherche dans ces pathologies, et notamment celles touchant le nourrisson,
- de contribuer au financement des traitements contre toute forme de leucémie et de cancer pédiatrique,
- de soutenir par tout moyen les patients et leur famille en leur permettant de mieux vivre leur hospitalisation,
- de soutenir directement ou indirectement toute œuvre ou structure à but non lucratif contribuant à la lutte contre les cancers pédiatriques et la leucémie,
- de mobiliser le public autour des dons de vie : dons de sang, de plaquettes, de plasma, de sang de cordon, de moelle osseuse et d'organes.

Chiffres clés :

- 2 500 adhérents à jour de cotisation, en France et dans le monde,
- 3 000 volontaires ou bénévoles répartis dans toute la France au sein d'antennes départementales,
- 200 000 soutiens sur les réseaux sociaux.

Les premières actions de l'association :

- soutien financier et moral aux familles,
- amélioration du quotidien des enfants hospitalisés,
- promotion du don de moelle osseuse et des dons de vie,
- sensibilisation du public aux cancers pédiatriques, dont la leucémie du nourrisson,
- participation au projet de loi sur les cancers pédiatriques,
- récolte de fonds pour financer la recherche médicale dédiée aux cancers de l'enfant.